

**Certificat d'internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires
(I.P.S.A.V. – Programme 259017)
2026-2027**

LES CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE SOUMISES VIA LE VETERINARY INTERNSHIP AND RESIDENCY MATCHING PROGRAM (VIRMP) AVANT LE 5 JANVIER 2026 À 9 :00PM.

CONCENTRATION : MÉDECINE INTERVENTIONNELLE MULTI-ESPÈCES À DOMINANCE ANIMAUX DE COMPAGNIE

NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES : 1

DESCRIPTION :

L'I.P.S.A.V. est un programme de 2^e cycle intensif plein temps de 12 mois consécutifs (53 semaines) conduisant à un certificat. Il comprend essentiellement des stages cliniques, quelques travaux pratiques et des séances d'enseignement clinique au service de médecine interventionnelle.

L'étudiante ou l'étudiant inscrit à ce programme complète sa formation au sein du Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire (CHUV). L'interne pourra effectuer au cours du programme un stage dans un des hôpitaux privés spécialisés partenaires. Elle ou il participera aux soins des patients et partagera la continuité des soins le soir, les jours fériés et la période des Fêtes. L'interne aura droit à trois (3) semaines de vacances qui sont déterminées par le personnel de clinique. Si l'interne n'est pas de service, elle ou il bénéficiera des mêmes jours fériés que le personnel enseignant. Toute activité de pratique hors programme doit être déclarée au vice-doyen aux affaires cliniques et à la formation professionnelle afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

PRÉALABLES :

- Avoir un intérêt pour la radiologie interventionnelle et l'endoscopie et la médecine interne
- Détenir un diplôme de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou équivalent
- Détenir un certificat d'IPSAV général (internat) ou l'équivalent (2 ans de pratique)
- Obtenir le droit de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec **avant** le début du programme
- Internat en langue française

FRAIS DE SCOLARITÉ (Les montants sont affichés en devise canadienne): <https://admission.umontreal.ca/programmes/internat-de-perfectionnement-en-sciences-appliquees-veterinaires/#couts-et-aide-financiere>

RÉMUNÉRATION : La rémunération forfaitaire pour 53 semaines est de 19 500 \$, à laquelle s'ajoute un montant de 1 287 \$ (3,6 % pour le paiement des jours fériés et 3 % pour les avantages sociaux).

Une cotisation de 2 % du salaire brut sera perçue pour la cotisation syndicale. Le salaire et les conditions suivront les ententes prévues à la convention collective.

L'interne spécialisé dispose d'un montant de 500 \$ pour participer à un congrès dans sa spécialité au cours de son année de formation.

Cette rémunération sera versée notamment pour les trois fonctions principalement occupées par l'interne durant son programme. Il s'agit :
(1) de son implication au service continu hors des heures régulières selon les modalités de la clinique;
(2) de son implication durant les congés des étudiant(e)s de 1^{er} cycle;
(3) de sa contribution à l'enseignement pratique et clinique.

DÉBUT ET FIN DU PROGRAMME: 8 juillet 2026 au 14 juillet 2027 (Si l'interne est de garde, son internat se terminera à 8 h le lendemain).

POUR POSTULER :

Les candidatures doivent être soumises via le Veterinary Internship and Residency Matching Program avant le 6 janvier 2025. Se référer au site internet pour plus de détails et compléter l'inscription : <https://www.virmp.org>

Si vous appliquez seulement à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, vous pouvez soumettre vos documents en français.

LA DIVULGATION DU CHOIX DES PERSONNES SÉLECTIONNÉES :

Les résultats du match seront disponibles sur le site internet du VIRMP le **2 mars 2026**.

Seule la personne sélectionnée devra compléter sa demande d'admission (frais de 102\$ CA) auprès de l'Université de Montréal.